



EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Bottens

Séance du 4 mars 2019

Président : Sébastien Bailly

Préavis municipal N° 2019-01

Relatif à

Une demande de crédit d'étude pour la réhabilitation du Battoir en un immeuble d'occupation mixte, commerce et habitation.

Le conseil communal de Bottens

- Vu le préavis municipal N° 2019-01 ;
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;
- Entendu le rapport de la Commission des finances et de la commission ad'hoc ;

Amendement :

Point 1 : D'accorder à la municipalité un crédit d'investissement complémentaire de CHF 20'000.- pour le crédit d'étude pour la réhabilitation du Battoir en un immeuble **en partie significative en bois** d'occupation mixte, commerce et habitation.

Décide d'accepter le préavis N° 2019-01 tel qu'amendé :

1. D'accorder à la municipalité un crédit d'investissement complémentaire de CHF 20'000.- pour le crédit d'étude pour la réhabilitation du Battoir en un immeuble en partie significative en bois d'occupation mixte, commerce et habitation ;
2. D'utiliser prioritairement les fonds propres de la commune, à défaut de recourir à l'emprunt bancaire ;
3. D'amortir cet investissement par la compte n° 3541.330 sur une période de 30 ans, la première fois au budget de l'année qui suivra la clôture du projet ;
4. D'amortir ce montant par le compte de fonctionnement en cas de refus du projet.

Au nom du Conseil communal de Bottens

Le Président

Sébastien Bailly



La Secrétaire

Audrey Kalbfuss